

Le 29 septembre 2014
N° de dossier : R-3907-2014
Demande de renseignements n° 1 de la Régie à Gaz Métro
Page 1 de 1

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION VISANT LA RELOCALISATION DE LA CONDUITE DU PONT DE LA
RIVIÈRE DU CAP ROUGE**

1. Références : Pièce B-0003, article 15.

Préambule :

« Pour les motifs énoncés à l'affidavit de monsieur Simon Garneau accompagnant la présente demande, Gaz Métro demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'égard des données relatives aux coûts du projet contenues à la section 6 de la pièce Gaz Métro 1, document 1. »

Demande :

1.1 Veuillez préciser la période pour laquelle Gaz Métro demande une ordonnance de confidentialité pour les données relatives aux coûts du Projet.

Réponse :

Gaz Métro demande que l'ordonnance de confidentialité soit octroyée jusqu'à la fin du projet visant la relocalisation de la conduite du pont de la rivière du Cap Rouge pour les raisons mentionnées dans l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de M. Simon Garneau (Pièce B-0005). Également, Gaz Métro juge que la confidentialité de la ventilation des coûts (section 6 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1) est requise pendant la période qui suivra l'appel d'offres jusqu'à la fin des travaux pour éviter que l'entrepreneur retenu ajuste ses coûts en fonction des données présentées dans la demande.

2. Références : i) Pièce B-0006, p. 3 et 6;
ii) Décision D-2014-069, par. 5 et 25.

Préambule :

(i) Le coût total du Projet est estimé à 1,91 M\$. La longueur totale de la nouvelle conduite est de 100 m, dont 15 m sous la rivière du Cap Rouge. Le diamètre de la nouvelle conduite sera de 406 mm (16 po).

(ii) Le coût total du projet de relocalisation de la conduite de gaz naturel du pont Arthur-Laberge est estimé à 2,1 M\$. La longueur totale de la nouvelle conduite sera de 340 m, dont 70 m sous la rivière Châteauguay. Le diamètre de la nouvelle conduite sera de 219 mm (8 po).

La Régie constate que le coût total des deux projets est comparable contrairement à la longueur de la traversée de la rivière et la longueur de la nouvelle conduite du Projet.

Demande :

2.1 Veuillez présenter et commenter une analyse comparative des coûts pour les projets présentés en préambule.

Réponse :

Bien que la nature des deux projets puisse se ressembler, les conditions de réalisation et les paramètres des deux projets sont très différents. Voici une explication par activité;

Tableau - Ventilation comparative des coûts estimés par activité

ACTIVITÉS	Projet Cap-Rouge	Projet Arthur-Laberge
	COÛTS	COÛTS
	TOTAL	TOTAL
MATÉRIAUX		
MAIN-D'ŒUVRE INTERNE		
SERVICES EXTERNES		
ENTREPRENEURS		
CONTINGENCE		
SOUS-TOTAL		
FRAIS GÉNÉRAUX		
TOTAL GLOBAL		

MATÉRIAUX

L'écart de coûts entre les deux projets au niveau des matériaux vient du fait que, malgré une longueur de conduite principale moindre, le tuyau utilisé dans le projet de relocalisation de la conduite du pont de la rivière du Cap-Rouge (« Projet Cap-Rouge ») est un tuyau d'acier de 16 pouces de classe 2400 kPa avec revêtement d'époxy. Ce type de tuyau est beaucoup plus coûteux qu'un tuyau de polyéthylène de 8 pouces de classe 400 kPa, tel qu'utilisé dans le cadre du projet de relocalisation de la conduite de gaz naturel du pont Arthur-Laberge (« Projet Arthur-Laberge »). De plus, l'installation d'une conduite d'acier d'un diamètre de 16 pouces nécessite l'utilisation de pièces et matériaux (raccords sphériques, vannes, revêtement d'époxy) beaucoup plus dispendieux que pour une conduite de polyéthylène insérée dans une gaine comme dans le cadre du Projet Arthur-Laberge.

MAIN-D'ŒUVRE INTERNE

Le temps interne de planification, de réalisation et d'inspection par le personnel interne de Gaz Metro pour les deux projets varie en fonction de la complexité et de la durée estimée des travaux. Dans le cas du Projet Arthur-Laberge, les portions de tracé en secteur urbain aux abords de la traverse de cours d'eau représentaient un effort accru. Les particularités du cours d'eau sur le plan hydrologique ont fait en sorte qu'un temps plus élevé de planification a été évalué afin de bien définir les paramètres des travaux.

SERVICES EXTERNES

Au niveau des services externes, les deux projets nécessitent l'obtention de certificats d'attestation de conformité environnementale. Cela implique la réalisation d'études environnementales et hydrologiques relativement à la traverse de cours d'eau, de même qu'une surveillance en chantier par une firme indépendante spécialisée en environnement. Les deux projets nécessitent également l'intervention de firmes spécialisées en inspection mécanique (rayon X, ultrason, etc.) dont l'intervention vise à valider l'intégrité de la nouvelle conduite.

Cependant, dans le cas du Projet Arthur-Laberge, on note des frais supplémentaires considérables prévus pour des études archéologiques ainsi que pour l'obtention de servitudes pour certaines portions du tracé à l'extérieur de la rivière. Des études géotechniques et de caractérisation de sol étaient également prévues en plus grand nombre pour ce projet. Les particularités du cours d'eau sur le plan hydrologique ont également nécessité l'expertise externe de spécialistes.

ENTREPRENEURS

Au niveau des coûts estimés pour les services entrepreneurs, le total en termes de valeur monétaire est semblable pour les deux projets en dépit du fait que la longueur de conduite à installer soit

différente dans les deux cas. La nature et le contexte des travaux à réaliser expliquent cet écart de valeur exprimée en dollars (\$) par mètre linéaire de conduite.

D'abord, pour le Projet Cap-Rouge, le fait d'installer une conduite d'acier dont la classe de pression est de 2400 kPa implique des travaux dont les coûts sont plus importants que lorsqu'il s'agit d'une conduite de polyéthylène. Les travaux comportent des différences marquées au niveau des travaux mécaniques : manutention du tuyau, procédures de soudage, revêtement des joints, essais de pression, mise en gaz, etc. Les conventions applicables lors de travaux sur une conduite d'acier dont la classe de pression est égale ou supérieure à 1000 kPa, comme dans le cadre du Projet Cap-Rouge, engendrent des coûts de main d'œuvre entrepreneur plus élevés.

Aussi, pour le Projet Cap-Rouge, la zone des travaux sera située beaucoup près des voies de circulation, entraînant par conséquent des coûts importants au niveau de la signalisation routière.

CONTINGENCE

Au moment d'effectuer l'estimation du Projet Cap-Rouge, la contingence prévue reflétait le niveau de connaissance quant à certains éléments importants du projet. Aucune étude hydrologique, étude environnementale ou étude de sol n'a encore été réalisée pour ce projet. Ce genre d'étude, une fois réalisée, permet de mieux cerner les paramètres de la méthode de travail de même que la durée anticipée des travaux. Pour le Projet Arthur-Laberge, un certain nombre de ces informations étaient déjà disponibles à ce niveau au moment de produire l'estimation des coûts.

FRAIS GÉNÉRAUX

À la suite de l'approbation des dossiers tarifaires annuels, le taux de frais généraux utilisé pour l'estimation des projets d'amélioration et de développement du réseau au cours de l'année financière 2013 s'élevait à 13,43%, tandis qu'au cours de l'année financière 2014, ce taux s'élève à 14,75%.